

# DIRECCTE OCCITANIE

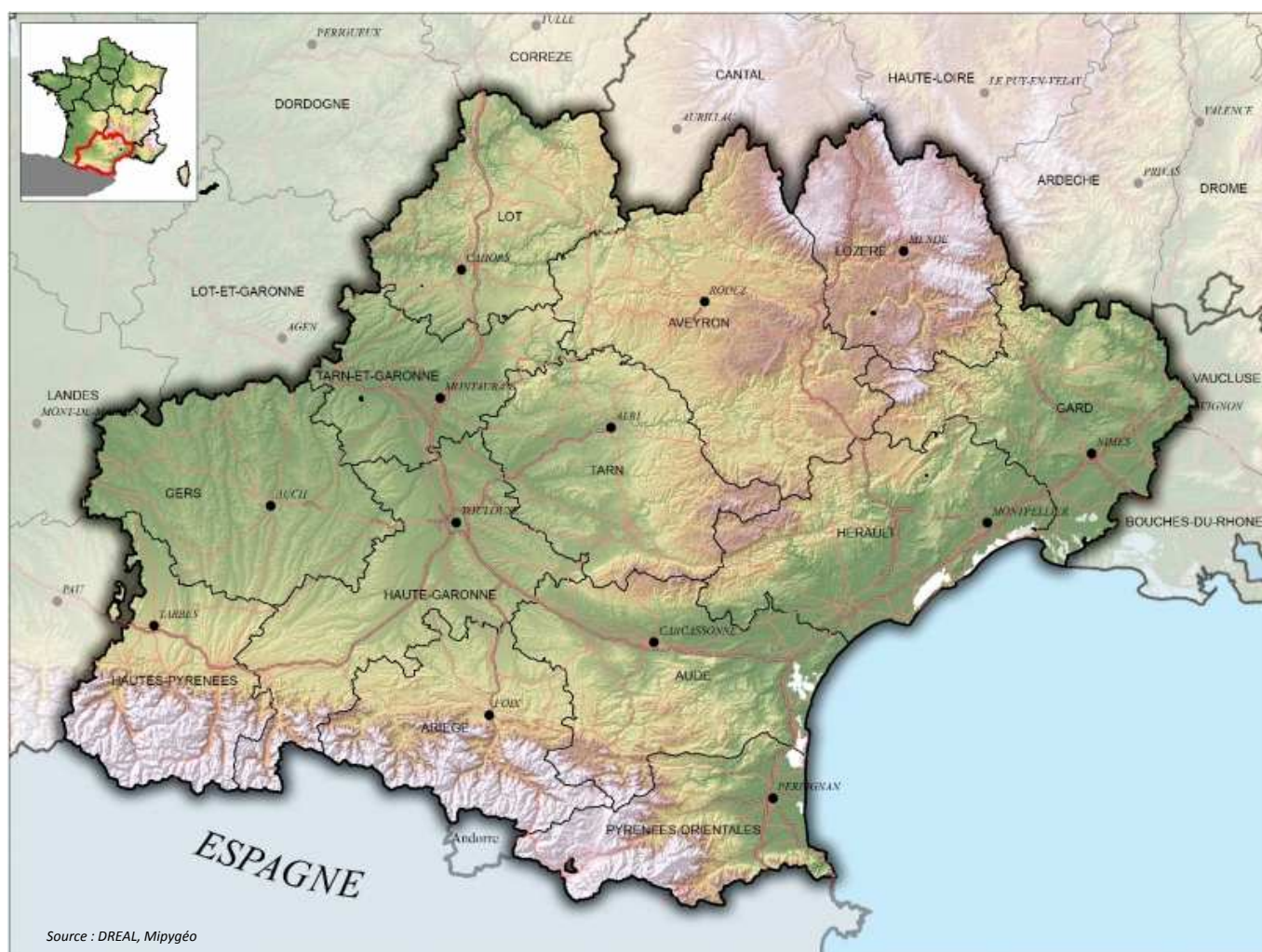
Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi

Service Études, Statistiques, Évaluation



## Note de conjoncture

4<sup>ème</sup> trimestre 2016



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'Occitanie reste une des régions les plus dynamiques de France en termes de créations d'emplois au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016. Le secteur des services continue de créer de l'emploi, surtout dans le commerce, de même que l'industrie, portée par le secteur de fabrication de matériel de transports. La construction, quant à elle, se maintient.

L'intérim continue de progresser également, mais moins rapidement qu'au niveau national, en raison d'une moindre hausse dans l'industrie et la construction. L'intérim régional est particulièrement dynamique dans les transports.

Les créations d'entreprises connaissent un léger repli ce trimestre. Les défaillances d'entreprises sont moins nombreuses que l'année précédente, surtout dans la construction et le commerce.

Les demandes d'activité partielle continuent de diminuer ce trimestre, malgré un sursaut des demandes liées à la grippe aviaire. En revanche, si les heures demandées ne sont pas toujours consommées, celles effectivement utilisées par les entreprises restent stables par rapport à l'année précédente, malgré une hausse sensible des heures consommées dans l'hébergement et la restauration.

Le taux de chômage diminue ce trimestre dans la région, plus rapidement qu'au niveau national, insuffisamment toutefois pour revenir au même niveau que celui-ci. Si le nombre de demandeurs d'emploi diminue également ce trimestre, celui des demandeurs d'emploi de longue durée repart à la hausse et celui des demandeurs d'emploi en activité réduite continue aussi de progresser. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité poursuit sa baisse sensible, tout comme celui des jeunes.

*Au début 2017, d'après la Banque de France, la région resterait dynamique sur le plan de l'emploi sous l'impulsion des services marchands. L'activité industrielle resterait dynamique par le recours à l'intérim. Le secteur de la construction maintiendrait son activité.*

*La reprise de la grippe aviaire, débutée fin décembre, entraîne une recrudescence des demandes d'activité partielle en début d'année.*

*À fin février 2017, la demande d'emploi repart légèrement à la hausse. La baisse des demandeurs d'emploi sans aucune activité ralentit tandis que celle en activité réduite continue de progresser*

## POLITIQUES D'EMPLOI :

Les prescriptions de contrats aidés ont très nettement ralenti au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, surtout dans les secteurs marchands, mais, sur l'ensemble de l'année 2016, elles ont été supérieures à 2015. Cela a un impact direct sur le nombre de personnes en contrat à la fin de l'année qui connaît une baisse par rapport à 2015. Enfin, plus de 10 500 salariés sont sortis de contrat aidé ce trimestre, dont 18% avant la fin du contrat.

## Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie :

4<sup>ème</sup> trimestre 2016

Directeur de la publication : Christophe LEROUGE

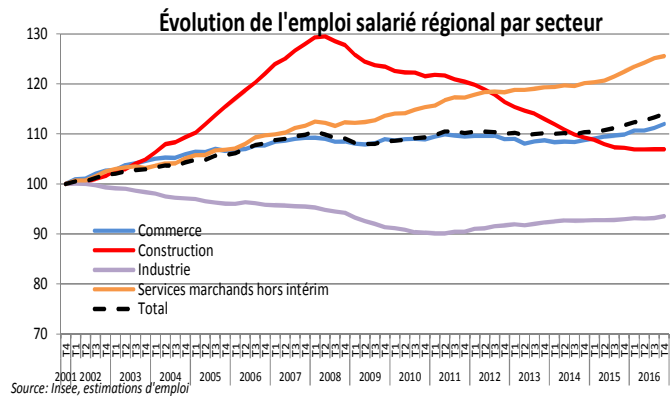
Rédaction en chef : Patrick CROSNIER

Coordination : Benjamin POTIER

Analyses : Benjamin POTIER, Véronique SALABERT, Dominique FICHE

**L'emploi salarié marchand dans la région Occitanie progresse de 0,6% (6 900 emplois gagnés) sur un trimestre et de 2% sur un an.**

Avec un peu moins de 1,2 million d'emplois salariés marchands, l'Occitanie se classe 6<sup>ème</sup> des régions de France en termes d'emplois. La région est la deuxième région où l'emploi évolue le plus vite, derrière la région Centre-Val-de-Loire (+0,7%). Au niveau national, l'emploi augmente de 0,4%. Sur un an, l'Occitanie gagne 23 800 emplois salariés marchands et progresse de 2%. C'est la région de province qui a créé le plus d'emplois en un an.



Avec 960 emplois créés, l'emploi industriel régional connaît sa plus forte croissance depuis 2012 (+0,4% ce trimestre), dont la moitié dans le seul secteur de la fabrication de matériel de transport. Ce secteur a créé 1 300 emplois dans la région en 2016. La construction maintient son niveau du trimestre précédent mais perd 300 emplois sur l'année. Le secteur de l'information et de la communication gagne 700 emplois et progresse de 1,5% ce trimestre. Le commerce, principal secteur employeur de la région, gagne à lui seul 1 800 emplois ce trimestre, et progresse de 0,7%. Les activités scientifiques, techniques, administratives et de soutien continuent de progresser ce trimestre (+0,4% ce trimestre) après la forte hausse du trimestre précédent. Dans l'hébergement et la restauration, l'emploi progresse plus modérément que les trimestres derniers (+0,2%). Ce secteur a gagné près de 2 800 emplois en 2016.

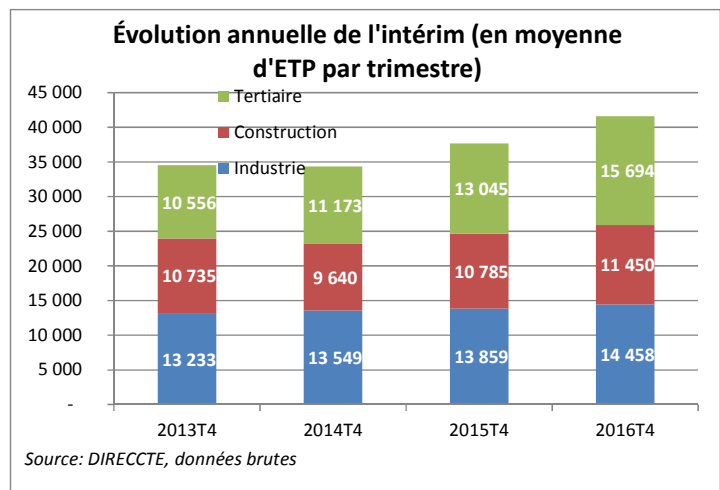
**Avertissement :** L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

**En Occitanie, l'emploi intérimaire continue de progresser au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, de 9,1% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015. L'intérim est en hausse quel que soit le secteur d'activité.**

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. La DIRECCTE Occitanie a choisi d'utiliser les données de la DARES pour analyser la conjoncture de l'emploi intérimaire car elle considère qu'elles sont au plus proche de l'évolution de l'emploi dans la région.

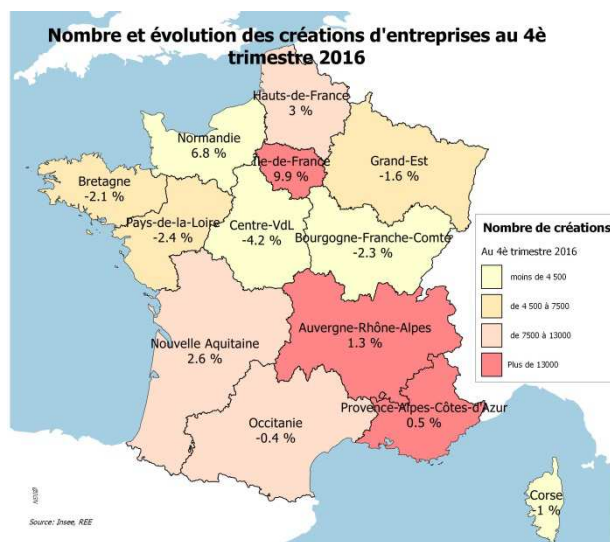
Malgré cette hausse sensible du nombre moyen d'équivalents-temps plein en intérim ce trimestre dans la région, l'augmentation reste en deçà de celle constatée au niveau national (+11,4%), en raison notamment de la moindre hausse dans les secteurs industriels (+4,3% contre +10,7% au niveau national) et dans la construction (+6,2% contre 13,5%).

Par rapport au dernier trimestre 2015, 2 650 intérimaires supplémentaires ont effectué des missions dans les services, soit une hausse de 20%, grâce notamment à un gain de 860 ETP dans les transports en un an. De même, les activités de services administratifs et de soutien gagnent 550 ETP (+50%), le commerce 580 (+14%).



Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, 12 800 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre stable par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 (-0,4%). Ce trimestre, la région se place en 7<sup>ème</sup> position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

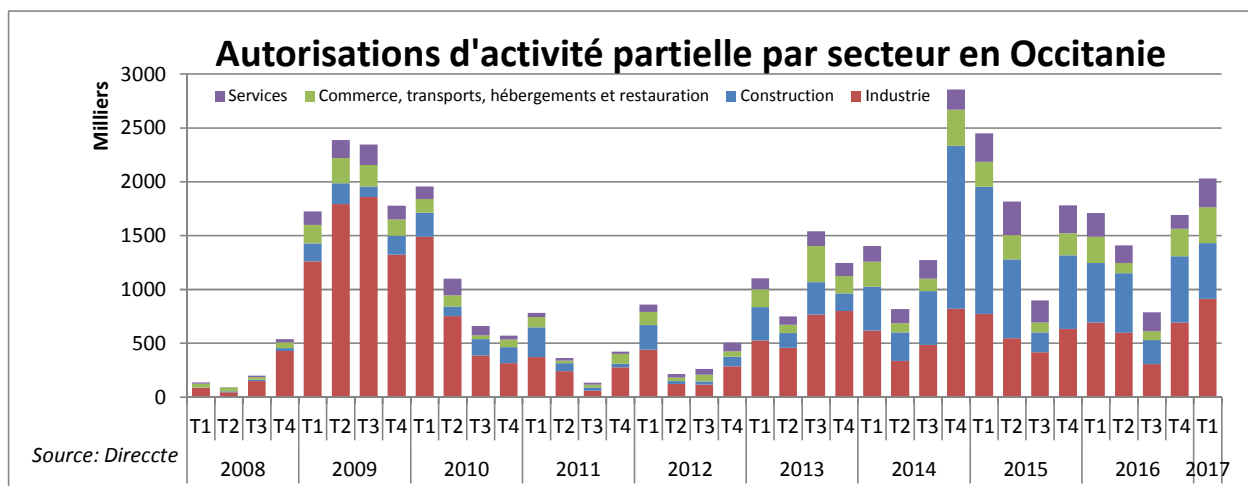
Dans le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration », la création d'entreprises reste dynamique ce trimestre (+2%). A l'inverse, dans l'industrie, et surtout dans la construction, le nombre d'entreprises créées diminue, respectivement de -2% et de -6%.



Une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.

Avec 4 900 créations au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, le nombre de microentreprises créées est à nouveau en baisse sensible dans la région (-4% par rapport au T4 2015). Les créations de microentreprises diminuent très fortement de -29% dans la construction, de -21% dans l'industrie et progressent de 5% dans le commerce, transports et hébergement-restauration.

En Occitanie, plus de 1 700 000 heures d'activité partielle ont été demandées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 par les entreprises de la région. Elles diminuent légèrement (de 3%) par rapport à il y a un an.



Le secteur industriel reste le principal demandeur d'activité partielle ce trimestre, avec 692 000 heures, devant la construction (617 000 heures). Hors commerce, la demande d'activité partielle a été divisée par deux ce trimestre par rapport à fin 2015 dans les services, avec 127 000 heures. Un tiers des heures d'activité partielle demandées le sont par des établissements de plus de 100 salariés, qui appartiennent pour la plupart aux secteurs de l'industrie et de la construction.



Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

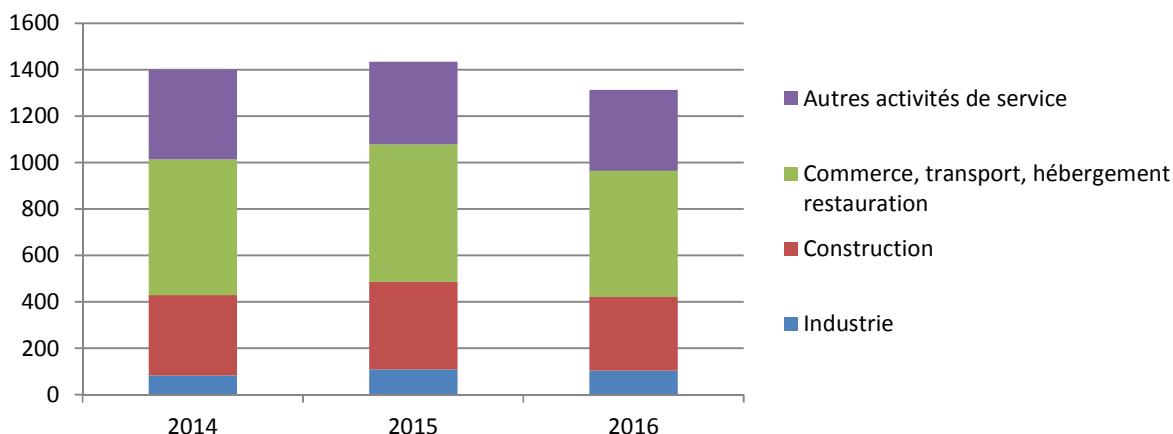
Les demandes d'activité partielle dans l'agriculture, en lien avec la grippe aviaire, repartent à la hausse (38 000 heures demandées, en hausse de 141% en un trimestre). En revanche, les heures effectivement consommées sont en net repli et retrouvent un niveau relativement comparable aux années précédentes. De même, les heures d'activité partielle consommées en lien avec la grippe aviaire représentent ce trimestre, tous secteurs confondus 1% des heures consommées. Les consommations dans le secteur de l'hébergement et la restauration ont fortement augmenté ce trimestre par rapport à 2015. Le commerce voit aussi ses consommations d'activité partielle progresser par rapport au trimestre précédent, sans toutefois atteindre le niveau de fin 2015.

En tendance, au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, les demandes d'activité partielle repartent à la hausse dans l'agriculture, en lien avec un nouvel abattage de palmipèdes en fin d'année. De même, les entreprises des secteurs de l'ingénierie et des activités techniques craignent de nouveau de devoir faire appel au dispositif : les demandes d'activité partielle pour ce secteur ont quadruplé en un trimestre et atteignent 191 000 heures demandées.

**1 381 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, soit 9,5% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont encore sensiblement diminué ce trimestre : -7,1 % en un an, soit 105 dépôts de bilan de moins.**

Une défaillance d'entreprise sur 4 concerne le secteur de la construction au 4<sup>ème</sup> trimestre (en baisse de 16% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015). Les dépôts de bilan dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent plus de 40% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 9%.

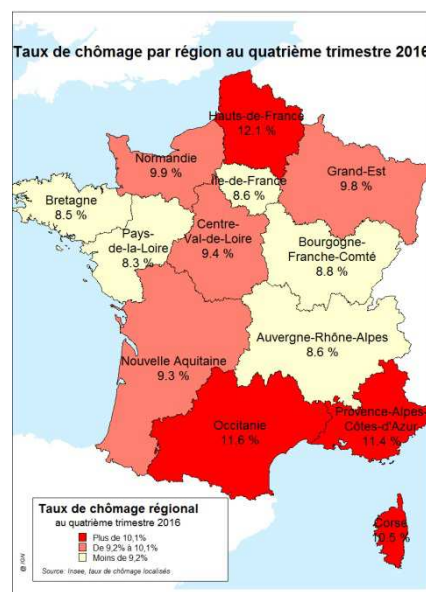
## Défaillances d'entreprises aux 4<sup>èmes</sup> trimestres



Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

**Le taux de chômage en Occitanie (11,6%) diminue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,4 point.**

Le taux de chômage diminue deux fois plus vite qu'au niveau national mais reste supérieur à celui-ci (9,7%). Seule la région Pays-de-la-Loire connaît une baisse plus rapide ce trimestre (-0,6 point). Sur un an, la baisse est moins marquée (-0,2 point pour la région) mais reste plus rapide qu'au niveau national (-0,1 point). Néanmoins, la région reste la 12<sup>ème</sup> en termes de taux de chômage, devant les Hauts-de-France, mais se rapproche de la région PACA, dont le chômage a stagné en un an (11,4%).



**Taux de chômage :**

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.

**Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :**

Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :

- La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

**A fin décembre 2016, l'Occitanie compte 557 350 demandeurs d'emploi de catégories ABC. En trois mois, la demande d'emploi a diminué de 0,3%, autant qu'au niveau national. En revanche, sur un an, elle augmente de 0,2% alors que le niveau national est stable.**

Les demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) continuent d'augmenter ce trimestre (+1,1% ce trimestre) mais plus modérément qu'au trimestre précédent, alors que les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) diminuent

nettement (-0,8% ce trimestre, -3% sur l'année).

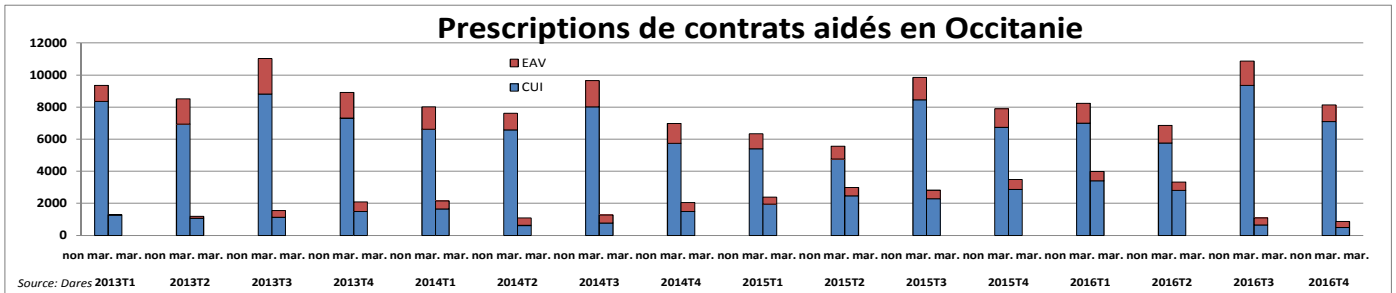
La baisse de la demande d'emploi (catégories ABC) concerne surtout les hommes (-0,3% ce trimestre), le nombre de demandeuses d'emploi restant stable par rapport à il y a trois mois. La demande d'emploi des jeunes continue de fléchir, une baisse qui s'accélère : -2,9% ce trimestre. En revanche, celle des seniors augmente encore de 2%, comme lors du trimestre précédent. Après deux trimestres consécutifs de baisse, le nombre de demandeurs d'emploi depuis plus d'un an repart à la hausse (+0,1%), réduisant ainsi la tendance à la baisse sur un an (-2,4%).

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)**

	stock à fin décembre 2016	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	272 080	-0,3%	-0,4%
Femmes	285 270	0,0%	0,8%
Jeunes	73 060	-2,9%	-6,1%
Seniors	139 950	2,0%	5,5%
DELD	242 490	0,1%	-2,4%
<b>Total</b>	<b>557 350</b>	<b>-0,2%</b>	<b>0,2%</b>

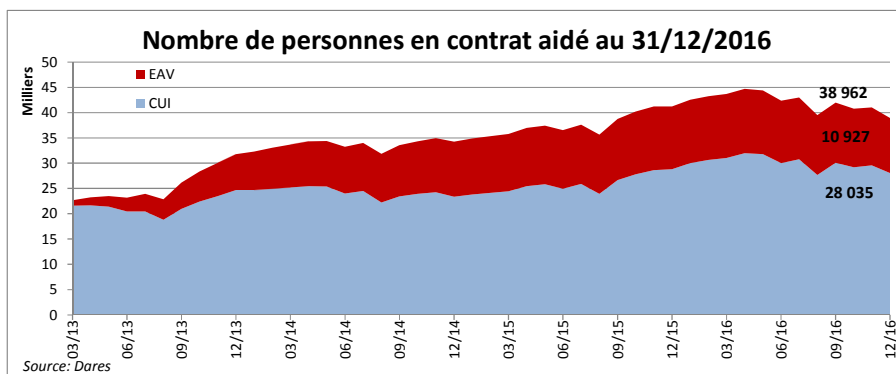
POLITIQUES D'EMPLOI

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, 9 000 contrats aidés ont été prescrits en Occitanie. Les prescriptions sont en nette baisse par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 (-21%), en raison d'une forte baisse des prescriptions dans les secteurs marchands (-75% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, -21% de prescriptions en moins en 2016 par rapport à 2015). En revanche, les prescriptions dans les secteurs non marchands augmentent légèrement (+3%).



Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue pour les CUI (-22%) comme pour les EAV (-21%) par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015. Néanmoins, sur l'année 2016, les prescriptions ont été plus nombreuses qu'en 2015 (43 400 contre 41 300).

Le quart des prescriptions d'EAV du 4<sup>ème</sup> trimestre sont des renouvellements de contrat. Les renouvellements sont plus fréquents pour les CUI (46% des bénéficiaires). Tous contrats confondus, les renouvellements ont fortement progressé au deuxième semestre : alors qu'ils étaient aux alentours de 30% jusqu'au premier semestre, ils se situent désormais autour de 45% des prescriptions de contrat, tous contrats confondus. Les prescriptions dans les établissements publics d'enseignement continuent d'être nombreuses ce trimestre (21% des prescriptions). Néanmoins, ce sont les associations qui restent les principaux utilisateurs de contrats aidés (37% des prescriptions ce trimestre).



*Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. L'emploi d'avenir est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.*

Près de 39 000 personnes bénéficient d'un contrat aidé dans la région à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, dont 28 000 en CUI. C'est 5% de moins qu'à fin 2015 en raison d'une baisse de bénéficiaires dans les secteurs marchands (-25% en un an). Le nombre de bénéficiaires dans les secteurs non marchands reste quant à lui stable (+1% en un an). Le nombre de salariés employés en emploi d'avenir diminue de 12% par rapport à 2015, celui des CUI de 3%.

Durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, 10 500 contrats aidés sont arrivés à terme en Occitanie, dont 18% prématurément. Un quart concernent les secteurs marchands et 80% concernent des CUI.

## Chiffres clés de la région Occitanie

<b>Population</b>	Région	France métropolitaine
Population en 2013	5 683 878	63 697 865
Population en âge de travailler	3 552 390	52 010 764
Population active	2 552 772	29 762 338
de 15 à 24 ans	269 728	3 278 839
de 25 à 49 ans	1 599 962	18 839 494
de 50 ans et plus	683 082	7 644 005
Taux d'activité	71,9%	73,3%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)	14,8%	13,1%

Source: Insee, recensement de la population 2013, exploitation principale

<b>Revenus / pauvreté</b>	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 277 €	246 299
France métropolitaine	19 786 €	2 223 555

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

<b>Emplois (en milliers)</b>	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 919,8	314,2	2 234
France métropolitaine	23 967	2773	26 740

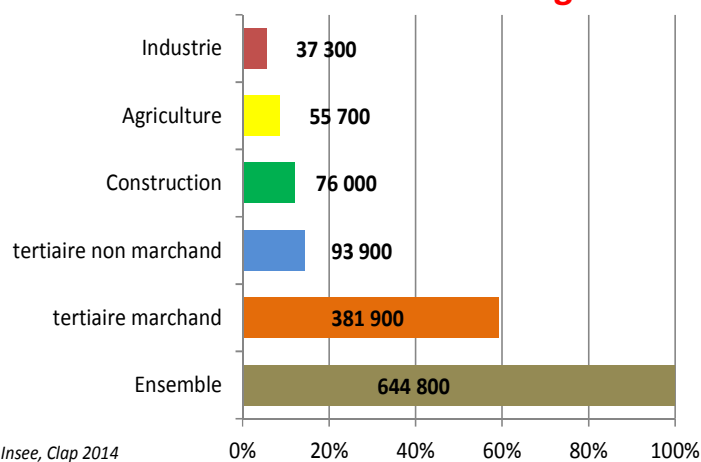
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

<b>Produit intérieur Brut en 2014</b>	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 705 €	69 086 €	153 Md€	5ème
France métropolitaine	32 736 €	78 678 €	2 099 Md€	///

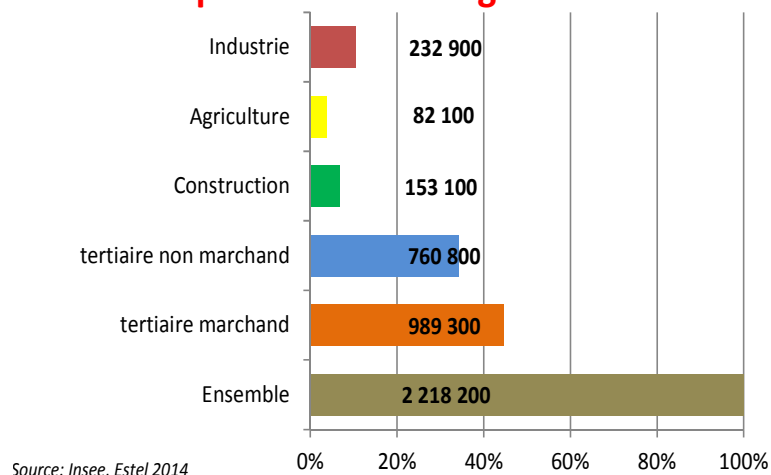
Source: Insee, comptes nationaux, données provisoires

### Établissements actifs de la région



Source: Insee, Clap 2014

### Emploi total de la région



Source: Insee, Estel 2014